



RNCP 40840

Certificateur : ANFA

Titre à finalité Professionnelle Mécanicien Automobile



Objectifs de la formation

Le titulaire du Titre à Finalité Professionnelle Mécanicien Automobile réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules. Il réalise les opérations d'entretien périodique y compris la climatisation, un diagnostic de premier niveau notamment sur les systèmes mécaniques, et les opérations de remplacement ou de remise en état dans le respect des procédures. Il est capable de contrôler et de remettre en état n'importe quelle pièce des systèmes d'injection, de dé-pollution ou de suralimentation sur un moteur essence, diesel ou hybride. Il travaille dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Contenu de la formation

Remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution (essence/diesel) (Bloc 1)

- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur le contrôle réglage des moteurs thermiques.

Remplacement de pièces d'usure et réalisation de contrôles/codages associés (Bloc 2)

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules.

Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques (Bloc 3)

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées : diagnostic/ dépose-pose - contrôle et réglage d'ensembles mécaniques - Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur les éléments de liaison au sol.

Entretien périodique (Bloc 4)

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules.

Règlement d'examen

Les 4 blocs de compétences seront évalués en centre.

Le candidat devra valider 3 blocs au moins pour se présenter devant un jury paritaire pour un entretien de validation du titre.

Le titulaire du titre à finalité professionnelle mécanicien automobile obtiendra l'**habilitation climatisation**.

Méthodes utilisées

Presentiel :

- Cours en salle
- Travail de groupe avec ou sans outil informatique
- Utilisation de l'outil numérique
- Retours d'expérience entreprises, professionnalisations - livret d'apprentissage
- Interventions extérieures sur des thématiques ciblées

Distanciel :

- synchrone (visio), asynchrone (mails) en fonction des impératifs

Modalités d'évaluations

- Évaluation par bloc de compétences adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)

Accessibilité



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à contacter notre référent handicap Mme Marielle HILAIRE.



Qualités requises

- Aptitudes aux relations humaines
- Sens des responsabilités
- Autonomie
- Discrétion
- Rigueur
- Bonne résistance physique
- Sens de l'observation et habilité

Condition d'admission

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans, pas de limite d'âge pour les personnes ayant une RQTH).

Le titre à finalité professionnelle mécanicien automobile est accessible aux titulaires du :

- CAP Maintenance de véhicules option voitures particulières

Les candidats au titre à Finalité professionnelle mécanicien automobile doivent obligatoirement retirer un dossier de candidature auprès de l'IFP43 (contact@ifp43.fr).

Un entretien individuel de sélection avec l'équipe pédagogique leur sera ensuite proposé.

Attention, l'admission ne sera définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage.

Accessible en formation continue (nous contacter)

Délai d'accès :

Il est individualisé en fonction de la période et du traitement administratif.

Entrée : début septembre

Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaires du titre professionnel mécanicien automobile :

- **Accès direct à l'emploi à l'issue de la formation**

Infos pratiques



Public cible :

Toutes personnes souhaitant évoluer dans le métier et titulaire du CAP Maintenance de véhicules.



Diplôme :

Titre à Finalité professionnelle



Type de formation :

Formation en alternance,
1 semaine en CFA et 2 semaines en entreprise.



Durée :

17 semaines en centre (567h)



Tarif :

Formation gratuite en apprentissage
(financée par les OPCO)
Sur devis en formation continue



Atelier mécanique - IFP 43

www.ifp43.fr

Plus d'information

